

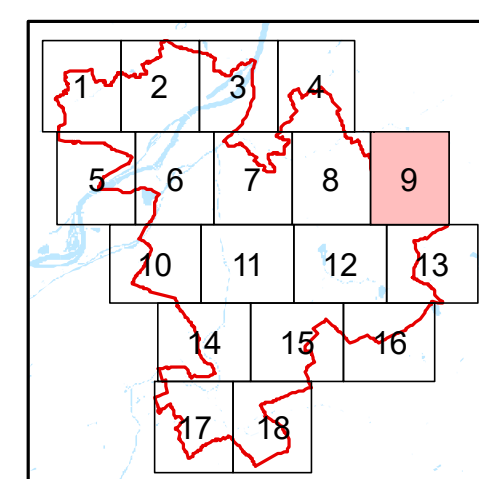
PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN DE ZONAGE

DOCUMENT GRAPHIQUE

II-1 9

ECHELLE : 1/2000"

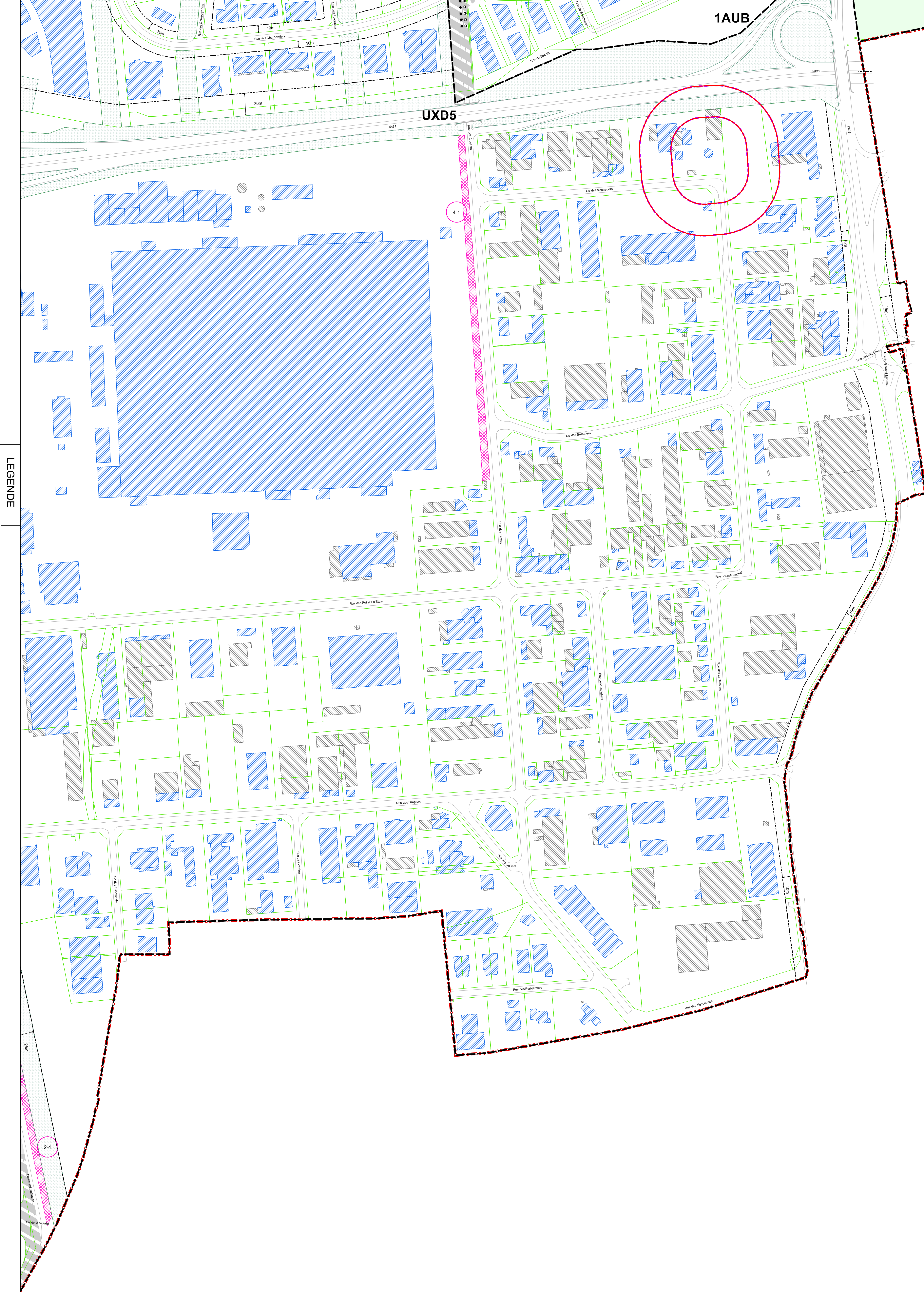


REVISIONS	MODIFICATIONS	MISES A JOUR	MISES EN COMPATIBILITE
DCM 18/12/2008	DCM 24/06/2009	AMM 24/06/2010	AP 27/06/2010
DCM 27/02/2011	DCM 26/11/2009	AMM 20/01/2011	
DCM 27/02/2011	DCM 26/06/2010	AMM 10/03/2011	
	DCM 26/06/2010	AMM 03/09/2017	
	DCM 30/06/2011	AMM 11/12/2018	
	DCM 26/06/2010	AMM 06/02/2020	
	DCM 05/07/2012		
	DCM 26/09/2013		
	DCM 29/08/2016		
	DCM 15/12/2016		
	DCM 06/02/2017		
	DMM 05/02/2018		
	DMM 15/02/2018		
	DMM 03/02/2020		

Metz Métropole
Pôle Planification
11 boulevard Spéciosa

Ville de Metz
Pôle Urbanisme
14 route de Thionville

AURAM
3 rue Metz



LEGENDE

Unité communale

- Unité de zone

Périètres de risques

- Plan de prévention des risques naturels - inondations
- Site pollué SFRS Secteur Z1
- Site pollué SFRS Secteur Z2
- Site pollué SFRS Secteur Z3

Perimètres de zonage

- RT1 - Port de Metz
- RT1b - Soufflet Agriculture
- RT2 - Campagne muséale de stockage
- RT3 - UEM Borny
- RT4 - RT5 - RT6 - UEM Chamblère
- RT7 - Lorette Chamblère
- Seuils définis par les axes
- Seuils définis par les axes
- Seuils d'édifices irréguliers
- Distance d'isolement
- Bits de vitres

Prescriptions relatives au patrimoine végétal et bâti

- Secteur sauvegardé
- Espace boisé classé
- Pantillon à réhabiliter

Emplacements réservés et alignement

- Alignement
- Alignement (servitude d'utilité publique)
- Numero de l'alignement
- Emplacement réservé
- Numero de l'emplacement réservé
- Implantation de constructions
- Marge de recul minimale des immeubles
- Marge de recul obligatoire des immeubles
- Implantation obligatoire des immeubles à l'alignement

Prescriptions d'aménagement

- Tracé de création de place
- Principe de station T.C.S.P.
- Principe de station T.C.S.P. tracé de principe
- Cheminement piétonnier, tracé de principe
- Piste cyclable, tracé de principe
- Principe de création ou de prolongement d'une voie
- Tracé de principe d'une voie à dominante mixte
- Zone désignée par les tracés de principe (lot, sapinplant)
- les tracés prévus par l'article 261, 2° de la LOTI
- Grands équipements localisés : site d'implantation et emprise indicatifs
- Tracé fixe d'une voie
- Santé énergétique
- Emprise minimale d'une voie
- Dimension minimale d'une passerelle
- Principe de masse boisée
- Espace public aménagé en parc ou espace vert pouvant accueillir les équipements et les services autorisés par le règlement
- Autre
- Chemin piéton à conforter ou à créer
- Chemin piéton existant à maintenir

